



Création d'un cabinet d'art-thérapeute

Par **karmachris**, le **12/02/2012** à **07:54**

Bonjour,

Art thérapeute diplômée de la faculté de Médecine de Poitiers, j'ai effectué des travaux dans mon ancien garage et je souhaite créer mon cabinet atelier d'art thérapie. Je m'interroge sur la forme juridique la plus appropriée à adopter, cette profession ayant un code de déontologie mais n'étant pas réglementée juridiquement. Je vais me rendre à l'URSAAF de ma ville pour m'informer mais vos conseils peuvent m'être utiles.

D'avance merci à ceux qui pourront m'aider

Christèle